

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016 075

Séance du jeudi 02 juin 2016

Date de la convocation: 27/05/2016

Membres en exercice : 29 *L'an deux mille seize et le deux juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,*

Présents : 19 **Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Votants: 19

Secrétaire de séance: **Représentés:**
Excusés: Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Régis DURAND, Thierry MAZOYER, Yves SERVIERE, Françoise THYSS
Absents:
Dominique MOLINES

Objet: INV FDL AMENAGEMENT DE VILLAGE - DE_2016_075

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet issu de la Commune déléguée de Fraissinet de Lozère et consistant en la réalisation d'un parking et d'un accès handicapé pour la mairie et le logement situé dans le même bâtiment.

Ce projet comprend l'acquisition d'un terrain, la réalisation d'un mur en pierre sèche, d'un garde corps, d'un revêtement en béton désactivé et la mise en place de signalétique adaptée.

Ce projet a un coût estimé à 50 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est de :

- 30% du Conseil départemental (inscrit au contrat territorial), soit : 15 000 €
- 40% au titre de la DETR, soit : 20 000 €
- 30% Fonds propres : soit 15 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ADOPTE le plan de financement tel qu'établi ci dessus.
- AUTORISE Monsieur le Maire, Alain JAFFARD, et par délégation, Monsieur le maire délégué, Jean-Pierre ALLIER, à déposer les dossiers de subventions nécessaires.
- AUTORISE le lancement des travaux.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2016 048-200057594-20160602-DE_2016_075-DE

